

ECOLE	R.P.I. Aigueperse – Saint Igny de Vers 69790 Aigueperse 69790 Saint Igny de Vers
Date	10/03/2022
Commune	Aigueperse – Saint Igny de Vers

Participants	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none"> - Marjorie PINTO (enseignante, directrice de l'école d'Aigueperse) - Marion BERNARD (enseignante, directrice de l'école de Saint Igny de Vers) - Vanessa OCANA (enseignante de CP-CE1) - Alain MORIN (maire de Saint Igny de Vers) - Jean-François ALEXANDRE (maire d'Aigueperse) - Sabine BAIZET (membre du conseil municipal Aigueperse) - Eric JAMBON (membre du conseil municipal Aigueperse) - Christelle CHAPUIS (employée communale, surveillance dans le car et à la cantine) - Julie ROGER (représentante des parents d'élèves – cycle 1) - Marina LAVENIR (représentante des parents d'élèves – cycle 2) - Charlotte Filipek (membre du conseil municipal mairie St Igny de Vers) - Séverine CONDEMINÉ (employée communale - ATSEM) 	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none"> - Mme MEYER (Inspectrice de l'Education Nationale) - Nathanaëlle BOUBY-ROUTIN (représentante des parents d'élèves – classe de cycle 2 et 3) - Natalia DOS SANTOS CARVALHO (représentante des parents d'élèves - classe de cycle 1) - Carine LESPINASSE (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2 et 3) - Christophe BOUILLOT (représentant des parents d'élèves – classe de cycle 2) - Isabelle DEAUDON (responsable garderie Aigueperse) 	

Ordre du jour
<ol style="list-style-type: none"> 1. Validation du procès-verbal du conseil précédent 2. Fonctionnement de l'école <ol style="list-style-type: none"> a. Budgets municipaux : attribution, utilisation des crédits b. Prévision d'effectifs pour l'année scolaire 2022-2023 et 2023-2024 c. Point sur l'application du protocole sanitaire lié au covid 3. Hygiène et sécurité <ol style="list-style-type: none"> a. Sécurité : retour sur les exercices de sécurité (incendie) b. Travaux : demandes, bilan 4. Actions pédagogiques <ol style="list-style-type: none"> a. Projet d'école et de classes : bilan des actions effectuées, présentation des actions à venir b. Point sur les projets de classes découvertes c. Projet d'Education Artistique et Culturelle : bilan du projet Zut, perspectives années prochaines 5. Périscolaire <p>Début du conseil : 18h00 ; Fin du conseil : 19h00</p>

Rédaction du procès-verbal

1. Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du conseil du 9 novembre 2021 a été validé.

2. Fonctionnement de l'école

a. Budgets municipaux : attribution, utilisation des crédits

A Saint Igny de Vers, le budget de fonctionnement est de 1 200 € par classe et par an avec une subvention de 1 400 € versé à l'association OCCE.

A Aigueperse, le budget de fonctionnement est de 2 000 € par an avec une subvention de 100€ versé à l'association OCCE.

Ces budgets permettent l'achat des manuels, fournitures scolaires, produits et jeux éducatifs, matériel de sport.

b. Prévision des effectifs pour 2022/2023 et 2023/2024

2022 - 2023

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	5	8	6	6	12	12	4	6

Classe 1 = 19 + 3 TPS ; classe 2 = 18 ; classe 3 = 22 Total = 62 élèves

2023 - 2024

2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6	3	5	8	6	6	12	12	4

Classe 1 = 16 + 6 TPS ; classe 2 = 12 ; classe 3 = 28 Total = 62 élèves

Cette répartition par classe sera à réfléchir pour adapter au mieux les effectifs de chaque niveau en tenant compte des spécificités du RPI.

c. Point sur l'application du protocole sanitaire lié au Covid

Le protocole sanitaire a de nouveau été modifié. Depuis le 28 février, nous sommes au niveau 2, ce qui implique :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque)
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

Par ailleurs, les consignes pour les élèves cas contacts ont également été allégées. Désormais, un seul test à J+2 est demandé (autotest ou test antigénique).

Enfin, à compter du lundi 14 mars, il y aura la levée de l'obligation du port du masque en intérieur pour tous les élèves et les personnels.

3. Hygiène et sécurité

a. Sécurité : sur les exercices de sécurité (incendie)

L'exercice incendie a eu lieu le 3 mars à St Igny et le 4 mars à Aigueperse sans incident particulier.

b. Travaux : demandes, bilan

A Aigueperse, l'école remercie la municipalité pour le changement des fenêtres et de la porte d'entrée.

Les autres travaux demandés à plusieurs reprises restent en attente.

L'école remercie également la mairie de St Igny pour le prêt du vidéoprojecteur.

4. Actions pédagogiques

a. Projet d'école et de classes :

En raison de la crise sanitaire, le projet d'école est toujours actuel.

Projet piscine: Pour l'année scolaire 2022-2023, nous envisageons un cycle piscine pour les classes de cycle 2 et 3. Belleville étant loin, il serait possible de masser les séances sur une semaine. Nous attendons les informations de la part de Mme Dufour, CPC de la circonscription de Belleville.

Axes du projet d'école	Projets
Parcours maternelle <ul style="list-style-type: none">- Accompagner le jeune enfant et sa famille dans son appropriation de son « métier » d'élève- Permettre à tous les élèves de progresser dans leurs compétences langagières et d'oser entrer en communication	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir l'évaluation positive : lien entre le carnet de suivi des ateliers et le carnet de suivi des apprentissages + application photobilan- Lors des semaines de la maternelle (reporté en mai) : - ½ journée proposée aux parents en immersion en classe pour observer et co-intervention sur volontariat (Semaine de la maternelle axé sur l'artistique : « Rouvrir l'école, ouvrir l'école ; une fenêtre sur l'art)- Passer d'un cahier de vocabulaire collectif (cahier de Renard'Mots) à un outil individuel- Faire classe à l'extérieur une matinée par semaine (le jeudi matin) : développer des compétences psychosociales et disciplinaires en utilisant le support de la nature
Parcours de réussite scolaire <ul style="list-style-type: none">- Renforcer la continuité des apprentissages et la cohérence verticale des enseignements de la maternelle au CM2	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation du matériel informatique dans le cadre de la production d'écrits avec parution du journal du RPI « La plus chouette des gazettes ».- Création de classeur-outils progressifs en maîtrise de la langue (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire)-Création d'un porte-vue de leçons en français et en mathématiques commun du CP au CM2.
Parcours citoyen et éco-citoyen <ul style="list-style-type: none">- Former des élèves citoyens, respectueux	En fonction des consignes sanitaires liées à la crise du COVID : Participation aux commémorations : aucune participation pour le 11 novembre. A voir pour le 8 mai car nous partons en classe découverte le 9 mai Collaboration entre le RPI et la maison de retraite La Boissière (loto, carnaval,

<p>dans les différents espaces de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la liaison école-famille 	<p>chasse aux œufs, jeux de société, participation à des spectacles...) : à voir en fonction des contraintes sanitaires liées au Covid</p> <p>Le « Jardin » : Dans les deux écoles, nous continuerons à entretenir nos jardins.</p> <p>Correspondance entre les classes du RPI Propières-Saint Clément de Vers</p> <p>Chaque classe organise une correspondance entre les élèves (courrier, visioconférence...). Une rencontre sera prévue lors de la classe découverte au mois de mai.</p> <p>Rencontres avec les parents :</p> <p>Permettre aux parents et aux enseignants d'échanger (moments formels et informels) : en fonction de la crise sanitaire : rencontres au jardin, semaines de la maternelle, Rencontre - Chorale</p> <p>Renforcer la liaison école-famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimenter le blog du RPI : Peu utilisé ces derniers mois, il permet cependant aux nouveaux parents d'avoir des informations sur le RPI. - Livret d'accueil pour le RPI fonctionnel : 3 pages générales pour l'école primaire + 2 pages spécifiques à la maternelle - Padlet regroupant toutes les informations fonctionnelles au RPI
<p>Parcours d'éducation artistique et culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le goût de la culture et la curiosité des élèves, favoriser les pratiques et l'acquisition de connaissances. 	<p>Projets autour du thème des animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation aux parents du travail réalisé pour la kermesse (chansons, expositions, photos des classes découvertes) - Classes découvertes pour les 3 classes sur ce thème : Autour des poneys pour les maternelles et autour des animaux de la montagne pour les autres classes - Chorale des cycles 1 et 2 hebdomadaire à St Igny <p>Ecole et cinéma : les trois classes sont inscrites pour aller voir 3 films dans l'année au cinéma de Belleville. Le coût du transport est pris en charge par la communauté de communes.</p> <p>Construction d'un outil commun : classeur culturel pour toutes les classes du RPI qui regroupe les rencontres : artistes, techniques, domaines, etc...</p>

b. Point sur les projets de classes découvertes

Les dossiers ont été déposés auprès de l'inspection académique. Pour le cycle 1, nous sommes en attente d'un retour.

Pour les classes de cycle 2 et 3, la personne en charge des projets de classes transplantées est optimiste quant à la validation des dossiers. Le dossier a été validé et a été transmis à l'inspection académique de l'Isère.

c. Projet d'Éducation Artistique et Culturelle : bilan du projet Zut, perspectives années prochaines

Cette année, les élèves de cycle 2 et 3 participent à un projet musical avec le groupe ZUT. Chaque classe a créé une chanson sur le thème des animaux qui sera présentée lors d'un concert le 7 avril prochain. Les deux classes sont très satisfaites de ce projet. Nous remercions de nouveau les mairies pour leur participation financière.

La mairie de St Igny envisagerait de renouveler ce type de projet à l'avenir.

5. Périscolaire

a. Utilisation des locaux scolaires en dehors des horaires scolaires

Les locaux scolaires sont laissés en libre accès pour l'organisation des garderies.

b. Accueil périscolaire : présentation, organisation

Garderies gratuites (financées par les mairies) :

Aigueperse : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 8h45 et de 16h30 à 17h

St Igny : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h20 à 8h30, de 11h30 à 12h et de 16h30 à 17h.

Garderie payante à St Igny : lundi, mardi et jeudi de 17h à 18h et mercredi de 8h30 à 12h (Inscription en mairie de Saint Igny)

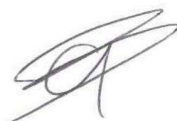
Cette garderie est encadrée par Sylvie Teluob et est ouverte à tous les élèves de maternelle et accessible si besoin aux collégiens.

Le mercredi matin, la garderie est assurée par Séverine Condemine de 8h30 à 12h avec un accueil possible des enfants à partir de 8h30. Une carte mise en vente par la Mairie comprend 30 h de garderie pour un coût de 60 €.

Mme Bernard soulève le problème de la surveillance du temps d'accueil des élèves d'Aigueperse le matin de 8h20 à 8h30. Depuis le retour aux horaires de 8h30 à St Igny (afin de permettre les 2 services à la cantine), Mme Condemine, employée communale et Atsem a en charge la surveillance de ce temps d'accueil des élèves en attente du transport pour Aigueperse. De ce fait, elle n'est pas disponible avec l'enseignante dans la classe. Ce qui entraîne des difficultés d'accueil en maternelle puisque l'enseignante ne peut pas être à la fois dans le couloir pour aider au déshabillage et dans la classe pour la surveillance des enfants.

Cantine scolaire : A priori, les deux services sont opérationnels. Le temps de service pour les élèves de cycle 3 semble juste suffisant, le premier service doit bien commencer à 11h30 pour laisser la place à 12h30 au deuxième service.

Directrice d'école
Mme BERNARD Marion



Directrice d'école
Mme PINTO Marjorie

